

a des chiffres là-dessus, j'aimerais savoir combien de nouvelles maisons ont été construites pour les Indiens des Territoires du Yukon depuis 1957. J'aimerais savoir combien a coûté la construction de ces maisons et combien de familles y ont été logées.

J'aimerais également savoir du ministre si le problème du logement auquel les Indiens de Dawson sont aux prises a été résolu. Il y a là de nouvelles maisons qui, si je suis bien renseigné, n'ont pas encore été occupées, étant donné que le conseil municipal de Dawson a refusé de les déclarer habitables. Ce qui retarde les choses, je crois, c'est la question de la plomberie.

Une autre particularité de l'administration des affaires indiennes dans le territoire du Yukon que je tiens à signaler à madame le ministre, c'est que le gouvernement territorial a pour ligne de conduite de ne verser aucune assistance-vieillesse aux Indiens de cette région. Je trouve que c'est mal. A mon avis, les Indiens du Yukon ont le droit de toucher des prestations d'assistance-vieillesse tout comme les habitants des autres provinces.

L'Indien du Yukon aime à boire de la bière. La loi lui permet d'acheter de la bière au Yukon, de sorte qu'il verse une assez forte somme d'argent, sous forme d'impôt, au Trésor du territoire. Cette distinction injuste entre les vieillards indiens et les vieillards non indiens n'est pas du tout motivée. Le ministre pourrait peut-être en toucher mot à son collègue, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, afin de voir ce qu'on pourrait faire par l'intermédiaire du commissaire en conseil du Yukon.

J'aimerais attirer l'attention du ministre sur un autre aspect de l'administration territoriale. Comme l'honorable représentante ne l'ignore pas, la société d'aide à l'enfance a été prise en main par le gouvernement territorial. Pour être plus précis, je devrais dire que l'administration territoriale s'acquitte maintenant de la tâche qu'accomplissait auparavant la société d'aide à l'enfance du Yukon. A mon avis, le gouvernement territorial verse plus que sa juste part à cette entreprise. J'ai ici certains chiffres qu'on m'a transmis au sujet du nombre de demandes d'assistance sociale présentées au Yukon entre le 1^{er} avril et le 31 octobre 1960.

Il semble que 62.5 p. 100 des personnes qui avaient réellement besoin d'assistance sociale de protection étaient des Indiens. Je ne pense pas que la Direction des affaires indiennes ait aidé le gouvernement territorial jusqu'ici dans ce domaine. Le ministre pourra rectifier si je me trompe. Les enfants indiens représentaient 63.7 p. 100 des causes dont on s'est occupé, et 45 p. 100 des enfants qui ont eu besoin de soins. Ils représentaient également 45 p. 100 des personnes qui ont reçu de l'assistance sociale.

[M. Nielsen.]

A mon sens, la Direction devrait participer aux frais du programme de bien-être social qu'assure l'administration territoriale. Autrement, le champ d'opération de celle-ci est limité. Les recettes du gouvernement territorial ne lui permettent pas de dépasser une certaine limite dans le domaine de l'assistance sociale. Il n'a tout bonnement pas l'argent qu'il faudrait pour mettre son programme de bien-être sur un pied d'égalité avec ceux des provinces méridionales. Je serais très reconnaissant au ministre de bien vouloir répondre à ces questions.

M. Badanai: Monsieur le président, au cours du débat sur la résolution, j'ai dit que l'éducation constituait l'un des principaux facteurs à mettre en jeu pour améliorer la situation économique de nos Indiens. J'insiste tout particulièrement sur le besoin de bourses d'études. Le ministre a dit que le gouvernement avait un programme de bourses d'études pour Indiens qui s'étendait aux jeunes filles entreprenant des études d'infirmières. Peut-on savoir dans quelle mesure ce programme a été appliqué, combien de bourses ont été accordées à des élèves indiens l'an dernier, si le ministre a ces chiffres à la main naturellement. J'aimerais surtout connaître le nombre des jeunes Indiennes dans les écoles d'infirmières et le nombre des bourses qui leur ont été accordées. Je voudrais surtout savoir si une bourse a été accordée à quelque élève du Nord-Ouest ontarien, notamment de la région de Thunder-Bay.

Le ministre n'a pas manqué de faire certaines déclarations sur la formation professionnelle. Problème important pour les jeunes Indiens, plus peut-être que le besoin d'études avancées. Le ministère a-t-il prévu des crédits pour la formation professionnelle des jeunes Indiens de la région de Thunder-Bay, et plus particulièrement des villes situées à la tête des Lacs, Fort-William et Port-Arthur.

Voilà les questions sur lesquelles j'aimerais connaître la pensée du ministre. L'honorable représentante a fait preuve de beaucoup de générosité à notre endroit, dans ses observations et ses réponses. Je ne veux pas répéter tout ce qui s'est dit dans la discussion. Le ministre a été très explicite sur certains points, mais la question des bourses d'études et de la formation professionnelle ont pour moi et la région que j'habite une grande importance. J'espère que le ministre pourra nous donner ces réponses et nous dire notamment à combien se montent les bourses d'études accordées aux Indiens.

M. Speakman: Monsieur le président, il m'arrive rarement d'être d'accord avec le député de Skeena, mais j'aimerais revenir sur un aspect des affaires indiennes qu'il a soulevé